

Le Burundi appelé à mettre fin à la suspension de dix associations

@rib News, 04/12/2015 10 ASSOCIATIONS INTERDITES DONT L'ACAT-BURUNDI ACAT France - COMMUNIQUÉ - 03 / 12 / 2015 Le ministre de l'Intérieur du Burundi a suspendu le 23 novembre 10 associations, dont l'ACAT-Burundi en vertu d'allégations d'incitation à la violence. L'ACAT-France demande aux autorités burundaises de mettre fin à la suspension. La volonté de suspendre ces organisations de la société civile est liée au fait qu'elles ont organisé des manifestations pacifiques mais hostiles à la décision du président burundais, Pierre Nkurunziza, de briguer un troisième mandat et qu'elles ont réussi à mobiliser la population sur ce sujet et ce de manière pacifique.

Selon Clément Boursin, responsable Afrique à l'ACAT-France, « Le motif d'incitation à la violence retenu par les autorités burundaises est tout bonnement absurde. Il est inacceptable que le ministre de l'Intérieur interdise 10 organisations pour la seule raison qu'elles ont exprimé pacifiquement leur désaccord avec le pouvoir. » Armel Niyongere, le président de l'ACAT-Burundi, s'est réfugié à l'étranger par craintes pour sa sécurité. Les autorités burundaises doivent veiller à ce que tous les défenseurs des droits de l'homme au Burundi, exerçant pacifiquement leurs activités de défense des droits de l'homme, puissent travailler en sécurité, sans restrictions ni représailles. Note de presse :

[1] Les autres associations suspendues sont le Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC), le Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE), l'Association pour la protection des personnes détenues et des droits de l'homme (APRODH), Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Évolution des Mentalités (PARCEM), l'Amicale des Militaires en Non Activité (AMINA), Fontaine Isoko de la Bonne Gouvernance pour un Développement Intégral (FONTAINE-ISOKO), la Synergie des Partenaires pour la Promotion des Droits de la Femme (SPPDF), le Réseau des Citoyens Probes (RCP) et l'Association Maison Shalom.